

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.


- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
											✓	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	

Journal Pour Tous



Vol. II.

OTTAWA, 16 OCTOBRE, 1879.

No. 6

AVIS.

Nous devons prévenir les personnes intéressées à le savoir, que tout renvoi futur du second volume du *Journal pour tous* ne saurait être considéré comme les exemptant de payer l'abonnement de l'année entière, conformément aux conditions déjà spécialement énoncées dans le premier numéro.

L'HONNÊTE HOMME.

— Suite.

Tout à coup, le vieux docteur, qui restait appuyé sur sa canne et plongé dans une profonde préoccupation, se leva brusquement sans rien dire et sortit.

“ Il m'abandonne, pensa Emile, il m'abandonne ! et peut-être est-ce en maudissant tout bas l'imprudente confiance qu'il a eue en moi ! Cependant je ne lui ai rien caché de mes affaires ; il savait que les emprunts auxquels son amitié consentait avaient pour but de venir au secours de mon beau-frère. Mon Dieu ! puisque tout me manque, puisque tout m'abandonne, ne m'abandonnez point et pardonnez-moi de manquer de résignation. Mais la croix qui pèse sur mes épaules est trop pesante pour ma faiblesse ! ”

Hélas ! ce n'était pourtant pas le dernier coup qui devait frapper Emile dans cette matinée de douleurs ; car, tandis qu'il se débattait ainsi avec l'infortune, il reçut la lettre suivante de sa sœur ;

JOSEPHINE A SON FRÈRE.

Emile ! Emile ! pourquoi n'ai-je point écouté tes conseils ! pourquoi, mon Dieu ! n'ai-je point écouté ta voix sage et tes paroles pleines de tendresse ?

Que l'aveu de ma honte et de mes souffrances devienne l'expiation de ma faute. Un jeune officier, le vicomte de Norlan, devait, dans quelques jours, faire demander ma main à mon père par ma marraine. Comme je n'avais point un refus à redouter, je prévins monsieur de Beausemours que j'aurais à réclamer de lui l'argent

que je lui avais confié pour le faire valoir, et qui devait former ma dot... Cet argent, Emile, a été englouti comme toute l'immense fortune de cet homme dans des spéculations aussi malheureuses qu'insensées ! A cette nouvelle, mon fiancé, celui qui me parlait naguère de sa tendresse à toute épreuve, est parti brusquement, et il ne me reste, mon ami, mon frère, d'autre asile que ta maison, d'autre fortune que ta pitié.

JOSEPHINE.

Emile tint quelque temps fixés sur cette lettre ses regards éperdus. Hors de lui, sans idée fixe, et prêt à se jeter dans les plus affreux accès du désespoir, il errait dans sa maison comme un insensé et entra sans but, sans savoir ce qu'il faisait, dans la chambre de sa femme. Là, tout à coup, s'offrit à ses yeux un spectacle touchant qui le fit fondre en larmes et soulagea sa poitrine de l'accablant fardeau qui l'écrasait.

C'était sa vieille mère, sa femme et ses enfants, qui, tous quatre agenouillés, priaient avec ferveur devant un crucifix !

“ Consolation des affligés, disait la vieille dame, jetez sur nous un regard de miséricorde, et nous serons consolés, dites une seule parole et notre âme se guérira. ”

XIX.

On sait avec quelle rapidité, dans les petites villes, se répand un bruit de la plus mince importance. Jugez donc la promptitude que mit à parvenir chez tout le monde une nouvelle aussi grave que la disparition et la faillite d'Edouard Desvignes. Quelques minutes suffirent pour faire de cet événement le sujet de l'entretien général : Chacun accusait violemment le fugitif. Chacun s'élevait avec indignation contre sa négligence, contre son inaptitude aux affaires, et contre ses dépenses excessives ; car dès qu'un homme commet une faute du genre de celle d'Edouard Desvignes, il appartient, jusque dans les plus petits détails de sa vie privée, à l'opinion publique ; il lui faut subir les investigations et les reproches, surtout de ceux sur lesquelles rejailissent les conséquences de ses mau-

vaises affaires. On peut bien penser que parmi les plus irrités se trouvaient les créanciers du négociant. Leur fureur égalait presque leur consternation ; la plupart se voyaient enlever par cette faillite, les uns le fruit de plusieurs années d'économies et de privations ; les autres se trouvaient eux-mêmes compromis dans leurs opérations commerciales, car en province une telle secousse ébranle jusque dans ses fondements le crédit de toute la ville, et répand une terreur qui paralyse la confiance, quand elle ne la détruit pas entièrement.

Chacun donc se lamentait, s'indignait, et calculait, non sans effroi, les conséquences d'un si grand malheur, maudissant Desvignes et appelant sur lui la justice et la rigueur des lois.

Cependant, au milieu de cette crise de colère, de récriminations et de vengeance, pas une voix ne s'élevait contre Emile et ne cherchait à faire réfléchir sur lui la honte de son beau-frère. On connaissait si bien sa haute probité, il s'était gagné l'affection générale par tant de douceur et de bienveillance, que, même au milieu d'une effervescence de haine bien naturelle et bien justifiée par le sentiment des pertes que l'on éprouvait, son nom ne fut prononcé qu'avec des sentiments d'intérêt et de sympathie. Car on savait, tout se sait dans une petite ville, on savait qu'il était naguère venu au secours de son frère pour une somme considérable, et que la perte de cette somme ruinait son crédit et l'obligerait peut-être à suspendre ses propres paiements.

Aussi, un homme d'affaires de la ville, à qui Emile avait naguère rendu un grand service, accourut près de lui.

“ Monsieur, lui dit-il, j'étais chargé des affaires de votre beau-frère qui me les avait confiées dans les derniers temps. Je viens vous offrir les moyens de rentrer en possession de la somme considérable que vous lui avez prêtée.

— Et quels sont ces moyens, monsieur ? ”

L'homme d'affaires se mit à dérouler un plan habile et plein de subtilités qui faisait sortir les créances d'Emile de la catégorie des autres créances, amenait un procès, et devait infailliblement faire décider par les

tribunaux qu'Emile avait droit de prélever, au détriment de tous la somme qui lui était due.

— Arrêtez, répliqua Emile dès qu'il eut entendu les propositions de l'homme d'affaires. Sans doute, monsieur, les tribunaux décideraient ce que vous dites, mais il n'en serait pas de même de ma conscience.

Un malheur est causé par monsieur Desvignes et frappe un grand nombre de personnes. Ce n'est point à son beau-frère à récuser sa part de la calamité générale, pour la rejeter sur les autres victimes. Non, monsieur, je dois partager, je partagerai les mêmes chances.

— Mais songez à votre famille, à votre père, à vos enfants.

— N'y a-t-il donc point parmi les créanciers des pères de famille comme moi ?

— Mais c'est courir au-devant de votre ruine.

— Vaut-il mieux le déshonneur et le mépris général qu'une ruine causée par la fatalité, et contre laquelle aucune voix ne s'élèvera. Monsieur, j'abandonnerai à mes créanciers tout ce que je possède, et si ma fortune entière ne suffit point, comme je le redoute, je travaillerai nuit et jour afin de m'acquitter envers eux, et de laisser à mes enfants un nom sans tache, hélas ! et que n'aura déjà que trop terni la faute de leur oncle.

— Vous m'inspirez autant de surprise que d'admiration, répliqua l'homme d'affaires. Il est impossible que tant de vertu et de délicatesse ne trouve pas sa récompense. Je rougis d'avoir pu vous faire des propositions qu'un autre eût pourtant acceptées avec reconnaissance. Mais, soyez-en sûr, mon zèle pour vous, loin de se ralentir, trouvera pour vous obliger des moyens aussi sûrs de vous servir, et que rien ne vous empêchera, cette fois, d'accepter.

En effet, sur le bruit de la fuite de son beau-frère, les personnes qui avaient, pour le surlendemain, des sommes considérables à recevoir d'Emile se réunirent spontanément chez l'un d'entre eux pour aviser à la conduite qu'ils devaient tenir dans une occurrence aussi difficile. L'homme d'affaires qui sortait de chez Emile fut appelé à faire partie de cette réunion, car c'était un légiste habile et dont chacun recherchait les avis.

— Messieurs, leur dit-il, avant que vous n'alliez plus loin, j'ai besoin de vous faire connaître ce qui s'est passé tout à l'heure entre monsieur Dorvilliers et moi.

Alors il leur conta le service qu'il avait reçu du jeune négociant, par quels avis il avait voulu lui en témoigner sa reconnaissance, et quelles paroles loyales et généreuses Emile lui avait répondues.

— Maintenant, messieurs, décidez ce que vous avez à faire, continua-t-il ;

voyez si vous devez, en refusant votre crédit à monsieur Dorvilliers, causer sa ruine ! Regardez s'il n'est pas plus sûr de vous fier sans restriction à la probité de cet homme vertueux, et si vous ne servez pas votre propre cause en lui conservant les moyens de maintenir sa position et de continuer des affaires qu'il conduit avec tant d'intelligence et d'activité. Deux ans peut-être lui suffiront pour réparer les pertes qu'il éprouve. Loin de l'accabler, venez-lui donc en aide ; loin de lui demander de l'argent, offrez-lui-en. Quant à moi, je vous donne l'exemple, et je mets à sa disposition, sans autre garantie que sa signature, une somme de dix mille francs.

— Il faut imiter monsieur ; il a raison ! Monsieur Dorvilliers mérite tout notre intérêt, s'écrièrent les négociants entraînés par les paroles et surtout par l'exemple du légiste. Rendons-nous sur-le-champ chez monsieur Dorvilliers, et ouvrons-lui entre nous tous le crédit nécessaire pour que ses affaires n'éprouvent aucune souffrance.

Ils se rendirent donc sur-le-champ à la maison d'Emile, qu'ils trouvèrent au milieu de sa famille et plongé dans une tristesse pleine d'accablement. A la vue des personnes qui entraient dans son salon il voulut faire éloigner son père, sa femme et ses enfants ; mais le plus âgé des visiteurs l'en empêcha.

— Non, monsieur, lui dit-il, laissez près de vous votre père et vos enfants ; car ce que nous venons vous dire, loin d'ajouter à votre affliction, doit vous consoler autant qu'il est possible, dans ces tristes circonstances. Oui, monsieur ; bénissez le Ciel de vous avoir donné un pareil fils, et vous, enfants, apprenez ce que vaut la vertu ; car votre père croit que nous venons hâter sa ruine, et, loin de là, nous venons lui offrir nos caisses et lui offrir le crédit nécessaire pour que ses affaires continuent sans empêchement. C'est un hommage solennel que nous rendons à sa probité.

(A continuer.)

— : —

St. Malo, "beau port de mer."

Nous lisons dans la *Minerve*.

Le nombre de Canadiens qui font leur tour de France est aujourd'hui considérable. Mais combien peu de ces voyageurs s'occupent, une fois dans le beau pays de nos ancêtres, de ce qui le rattache à la nouvelle France, au Canada d'autrefois ? Hélas, pas un sur cent ! Le bruyant Paris attire et absorbe leur attention. Lorsqu'on échappe au charme, le temps est dévoré et il faut reprendre le chemin du pays sans avoir "fait la

province" et surtout la province, berceau de nos ancêtres, la Bretagne, la Normandie, l'Anjou et la Picardie. On nous a passé hier une lettre d'un de nos concitoyens d'origine irlandaise qui écrit le français comme s'il était Français. C'est un homme d'études, plein de sentiment artistique et aimant à respirer le parfum qui s'exhale des choses qui forment pour nous, Canadiens, l'antiquité.

Son correspondant, à Montréal, nous a permis de détacher de sa lettre quelques passages que nos lecteurs liront avec intérêt :

Je t'écris de St. Malo, "beau port de mer." C'est la première fois que j'y mets les pieds. Il y a pourtant longtemps que je voyage en France ! Franchement, je regrette de n'y être pas venu tout d'abord. Tant de choses me rappelle le pays. Je ne puis sortir de l'hôtel sans penser au Canada ; tout me parle ici de Montréal et de Québec, les noms des rues, les noms sur les enseignes. Je lis au hasard : *rue de la paroisse* ; *A. Leconte*, libraire ; *Mlle Aubert*, dentelière, en face, *Morin*, pâtissier, un peu plus loin *Papin*, bottier ; *Madame Levesque*, modiste. Dans une autre rue, je lis toujours sur les enseignes ces noms familiers : *Martin*, *Germain*, *Lavigne*, *St. Denis*, *Lemoine*, *Lenormant*, *Renauld*, *Lortie*, *Hamel*, *Trotter*, *Lachapelle*, *Gauthier*, *Sylvestre*, *Lespérance*, *Laurent*, *Deschamps*, *Guilbault*, *Lemay*, *Delorme*, *Roy*, *Angé*, *Lesage* ? Est-il rien de plus Canadien que ces noms comme Archambault, Sénécal, Hudon, etc. Je présume qu'ils sont normands. Une autre particularité m'a frappé, c'est de ne rencontrer aucuns surnoms comme Lebeau, Lenoir, Leblanc, Lefort !

Dans un village, non loin de St. Malo, je suis descendu à un hôtel, tenu par Monsieur Lamoureux ; sur l'enseigne de l'hôtel d'en face, j'ai lu : *Veuve D'Amour*, loge à pied et à cheval. Il y aurait une curieuse étude à faire sur les noms au point de vue de l'origine des Canadiens. Les populations ici sont beaucoup plus stationnaires qu'en Amérique, beaucoup plus attachés au sol et les familles qui habitaient ces vieilles provinces, il y a trois cents ans, y ont encore leur représentants.

La petite ville de St. Malo (10,000 âmes) s'honore d'avoir vu naître une foule de grands hommes. Duguay-Trouin, le célèbre marin ; Surcouf, le loup de mer légendaire, Lamenais, si grand pendant longtemps, et qui a fait une chute si profonde, le médecin Broussais, Chateaubriand, l'écrivain si cher à nos années de collège, enfin celui qui nous tient le plus au cœur, Jacques-Cartier, Grâce à la politesse et à l'amabilité du bibliothécaire de St. Malo, M. Fleury, j'ai vu tout ce que la ville et les environs offrent de

souvenirs de Jacques-Cartier. Ici, dans la ville, c'est l'emplacement de la maison où il est né, laquelle est disparue, moins heureuse que celles qui ont vu les hommes dont je parlais tantôt, car elles existent encore. La rue Jacques-Cartier rappelle que c'est là que le découvreur du Canada a vu le jour. J'ai visité Limoilon, "l'ancienne maison seigneuriale de Jacques-Cartier," à 10 kilomètres de St. Malo. J'y retournerai et je t'en reparlerai. J'ai conçu le dessein d'en enlever quelques briques pour les rapporter au pays; je veux des souvenirs... à l'anglaise.

C'est dans le musée de la ville que j'ai vu le souvenir le plus intéressant de Jacques-Cartier. Tu n'ignores pas que pendant un de ses voyages Jacques-Cartier fut forcé d'abandonner un de ses vaisseaux, la *Petite Hermine*, dans la rivière St. Charles, à l'entrée de la Petite rivière Lairet. Tu connais assez ton histoire contemporaine pour te rappeler que 300 ans après, on découvrit les débris de la *Petite Hermine*, dont on fit deux parts. L'une resta à Québec et fut brûlée dans l'incendie du parlement, et l'autre envoyée à St. Malo. On en a fait une espèce de trophée ou monument en forme de pyramide. Au sommet, se trouve une poulie et des clous; au dessus des débris de genoux ou courbes. Le corps de la pyramide consiste en morceaux de bordage et ferrements. Sur la pièce principale, j'ai copié l'inscription qui suit :

A LA MÉMOIRE DE
de
JACQUES-CARTIER
et des

Braves marins, ses compagnons !

Et plus bas :

Débris du navire la "Petite Hermine" de St. Malo, que Jacques Cartier fut contraint d'abandonner au Canada en Avril 1556

La carcasse de ce navire, qui n'était que de 60 tonneaux, a été retrouvée après 300 ans d'abandon; elle était recouverte par 1 mètre 65 c. de vase (5 pieds.)

Souvenirs présentés par la Société Historique de Québec à la ville de St. Malo en 1845 !

J'ai aussi vu au musée un portrait de Jacques-Cartier par Riss; c'est évidemment l'original des gravures connues au Canada.

Je suis descendu à l'hôtel de France et de Chateaubriand. Il est divisé en deux parties dont l'une était la résidence du gouverneur de la ville au temps de Louis XIV. L'autre partie est la maison de Chateaubriand acquise par le père du propriétaire actuel de l'hôtel et réunie à l'ancien

corps de bâtisse sous le double nom que je viens d'écrire. J'ai occupé la chambre de Chateaubriand. Tout l'ameublement est tel qu'il était du temps du célèbre écrivain.

J'ai fait la connaissance d'un négociant retiré M. Lemnet, qui a fait il y a douze ans le voyage du Canada et a importé en France une cargaison de bois. Cette entreprise a peu réussi. La difficulté venait de la façon dont le bois était taillé et qui ne convenait pas au marché français. Ce n'est pas la première fois que j'entends parler de cette objection à la façon dont notre bois est coupé; il me semble qu'il serait facile de remédier à cet inconvénient.

J'ai fait aussi la connaissance d'un pasteur anglican de St. Malo. Il appartient à la haute Eglise, il porte un habit qui ressemble à une soutane, et une ceinture de soie nouée au côté. Il m'a avoué que l'office, à son église ressemble beaucoup à celui de la nôtre. "C'est celui que l'Eglise d'Angleterre a adopté à l'époque de la Réformation," m'a-t-il dit.

Je voudrais te faire une description de la vieille ville de St. Malo; avec ses murs larges de vingt pieds, ses rus tortueuses, étroites, sa tranquillité son air antique; elle me rappelle beaucoup Québec, mais ce sera pour une autre fois. En attendant, je mets sous enveloppe, un plan de St. Malo, une photographie des fortifications, œuvre de Vauban, regardées comme imprenables jusqu'à l'invention du canon Krupp, et aussi une photographie du beau port de St. Malo et enfin de sa cathédrale.

UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU.

Voici une anecdote qui prouve une fois de plus qu'un bienfait n'est jamais perdu. Un ancien citoyen des Etats-Unis qui se trouvait un soir à Paris joue un rôle principal et des plus honorables dans cette anecdote. Malgré qu'elle date de bien des années, nous croyons devoir la reproduire aujourd'hui pour encourager les âmes bien nées à faire le bien chaque fois que la bonne circonstance se présente à elles. Il est si doux de faire des heureux sur cette terre, quand on a la certitude, surtout, qu'un bienfait n'est jamais perdu. Or il est bon de rappeler de temps à autre les anecdotes qui ont trait à ce sujet. Voici :

"M. M...ouvrit en 18...un établissement culinaire qu'il décora du titre de *cuisine bourgeoise*. Le dit établissement, situé au faubourg St. Antoine, eut bientôt une nombreuse clientèle, et M. M...qui était jeune alors, put faire les plus beaux projets pour l'avenir. Un soir, au moment où il se préparait à fermer sa boutique un

homme de trente et quelques années, de manières fort distinguées mais dont la mise annonçait le plus grand dénuement, se présente à lui et lui dit avec un accent étranger très prononcé : "Monsieur je suis sans place, sans le sou, et je n'ai pas mangé depuis hier; voulez-vous me donner à souper? — Volontiers, mon ami" lui répond aussitôt le restaurateur, charmé du sans façon de ce singulier client, et quelques moments après, celui-ci dévorait à belles dents un souper modeste mais copieux.

"Quand la faim du pauvre diable fut assouvie, le maître de l'établissement le questionna sur sa position, et l'étranger lui apprit qu'il était de Jefferson, ville des Etats-Unis; qu'il avait été placé par son père, il y avait une dizaine d'années, dans une maison de banque pour aller plus tard s'établir dans son pays, et que s'étant un peu trop laissé aller aux joies de la vie parisienne, ses parents l'avaient abandonné à ses propres ressources. Après s'être tiré d'affaire pendant longtemps, il s'était enfin trouvé sans place, et il avait écrit à sa famille, pour l'informer de sa position; mais sa lettre était restée sans réponse et il ne savait plus à quel saint se vouer. Si seulement je possédais une vingtaine de francs, dit-il ensuite, j'irais au Havre, et de là je m'arrangerais à trouver passage pour aller dans mon pays.

Comme nous l'avons dit en commençant, la fortune semblait sourire au restaurateur, et celui-ci avait trouvé dans la manière dont l'étranger l'avait abordé, une franchise qui l'avait charmé; de sorte que, sans le connaître il lui avait prêté la somme en question, au grand déplaisir de sa femme, qui croyait bien que c'était de l'argent perdu. Quelques dix ou douze mois plus tard, M. M..... recevait de Jefferson une lettre qui contenait un billet formant approximativement la somme prêtée ainsi que la valeur du souper et en outre les remerciements les plus affectueux avec recommandation instante de ne pas manquer de s'adresser à son obligé, M. William W... à Jefferson, si jamais il venait à avoir besoin de ses services.

Cependant les années s'étaient écoulées depuis lors, M. M..... et sa femme avaient vieilli et au lieu d'être retirés des affaires, ils tenaient toujours leur établissement culinaire qui loin d'avoir pris de l'extension, comme ils l'avaient espéré en commençant, était réduit à des proportions moins que modestes.

Les pauvres gens menaient depuis bien longtemps une vie besogneuse, étaient poursuivis par leurs créanciers et ne savaient plus comment s'y prendre pour faire face à leurs obligations lorsqu'ils se rappelèrent l'individu qui un soir était venu leur demander à souper, puis les offres obli-

geantes faites par lui, et quoique ayant peu de confiance dans l'efficacité de leur démarche, ils se hasardèrent à écrire à Jefferson pour conter leur fâcheuse position à M. William W.....; mais, près de trois mois s'étant écoulés sans qu'ils reçurent de réponse, ils n'espérèrent plus rien de cet expédient, et leurs affaires empirèrent au point que le 7 mai on venait pour saisir leur matériel et leur mobilier.

Presque au même instant que l'huissier et ses clercs, arrive un jeune homme de 20 à 22 ans qui demande à parler au maître de la maison et qui, le voyant en affaires, s'assied et attend.

Cependant l'officier ministériel commençait à instrumenter en la manière accoutumée, tandis que le vieux traître consterné regardait faire sans rien dire; mais comme sa femme pleurait dans son comptoir, le nouveau venu comprend bientôt de quoi il s'agit. Il s'approche alors de la pauvre affligée :

—A combien lui dit-il sans préambule, se monte la somme pour laquelle on saisit chez vous ?

—A 625 francs, lui répondit-elle, et nous n'avons pas 50 francs à la maison.

—Payez-donc, répond l'étranger en lui donnant un billet de 1,000 francs, et congédiez ces messieurs le plus tôt possible, car j'ai à entretenir monsieur votre mari d'affaires très sérieuses.

—Quand le pauvre traître qui croyait rêver, eut payé les mandataires de son créancier, il s'approcha du jeune homme et lui demanda à qui il devait un tel acte d'obligeance :

—Monsieur, répondit celui-ci, je suis le fils de M. William..... de Jefferson; mon père qui est mort depuis quatre ans, nous a bien souvent raconté ce que vous avez fait pour lui dans un moment où il était abandonné de tout le monde, et ma mère ayant reçu votre lettre, m'a chargé de venir moi-même à Paris vous demander en son nom et au mien ce qu'il y a pour votre service."

—Avant de laisser la demeure de ces pauvres affligés, le fils de M. William W..... assura une heureuse existence à M. M..... et son épouse en reconnaissance des bons services qu'ils avaient rendus un soir à son père. Depuis lors jusqu'à la fin de ses derniers jours, l'ancien propriétaire de la *Cuisine bourgeoise*, répétait souvent à sa vieille épouse:—Eh bien! ma chère femme, tu vois aujourd'hui qu'un bienfait n'est jamais perdu!—C'est vrai mon bon vieux, tu as eu cent fois raison de secourir cet étranger, et moi, dit-elle, j'ai eu mille fois tort de croire que ton argent était perdue entre les mains de cet inconnu."

—Voilà assurément un bel exemple à méditer."

L'AMITIÉ.

Je connais sur la terre
Un mot plein de mystère
Un mot plein de bonheur;
C'est un soupir de l'âme,
Un rayon dont la flamme
S'épanouit au cœur.

C'est un divin caprice,
C'est un flot du calice
D'amour des chérubins;
Un céleste cantique,
Un parfum balsamique
Apporté des lieux saints,

C'est un nom de prière,
Un foyer de lumière,
La fleur du souvenir;
C'est une voie bénie
C'est l'extase, la vie,
L'espoir de l'avenir.

C'est la riche couronne
De grâce, que Dieu donne
Aux souffrants d'ici-bas;
Un souffle de jeunesse,
Un trésor de tendresse
Qui ne s'achète pas.

C'est l'ivresse de l'âme
C'est un chant que proclame
La voix de l'univers,
C'est le chant de la brise,
C'est lui qu'immortalise
Le poète en ses vers :

L'ange relit à l'ange
Cette harmonie étrange
De la terre et des cieux;
Et la vierge innocente
La bégaye, tremblante
En ces accents pieux ;

Rêve aimé de ma vie,
Illusion bénie,
O sœur de la pitié!
Douce et chère espérance,
Parfum de l'existence,
Salut ! Sainte amitié !

LITANIES DES VIEILLES FILLES.

Les demoiselles des Trois-Rivières qui sont sur le point de coiffer Ste. Catherine se sont constituées en société mutuelle contre les ravages du célibat. Elles ont organisé des neuvaines et rédigé des litanies, dont elles attendent le plus grand effet.

Voici les litanies.

Litanies des filles mûres et déolées.
Sainte Marie, faites que je me marie.
Sainte Claire, avec un maire.
Saint Gervais, avec un juge de paix.
Saint Macaire, avec un notaire.
Saint Clément, avec le commis de l'enregistrement.
Saint Toucheur, avec un précepteur.
Saint Anatole, avec un maître d'école.
Saint Lacin, avec un pharmacien.
Saint Alexandre, ne faites point attendre.
Saint Robert, avec M. Rupert.
Sainte Sylvie, j'en ai bien envie.
Saint Oreste, faudra-t-il que je reste ?
Sainte Irénée, c'est moi qui suis l'aînée.
Sainte Madeleine, sortez-moi de peine.
Saint Padoux, j'ai me faut un époux.
Saint Etienne, où qu'il vienne.
Saint Yon, qu'il soit bon garçon.

Saint Julien, qu'il se porte bien.
Saint Antoine, qu'il ait du patrimoine.
Saint Désiré, pas bien hypothéqué.
Saint Grégoire, qu'il n'aime pas à boire.
Saint Sen, qu'il n'aime pas le jeu.
Saint Eloï, qu'il n'aime que moi.
Saint Polydore qu'il m'adore.
Sainte Felicité, qu'il fasse ma volonté.
Saint Laurent, qu'il soit constant.
Saint Loup, qu'il ne soit pas jaloux.
Saint Narcisse, soyez-moi propice.
Sainte Marguerite, envoyez-le bien vite.
Sainte Thérèse, j'en serai bien aise.
Saint Nicholas, ne m'oubliez pas.

CONSEILS D'AMI.

1o. Résistez à la tentation de faire circuler de mauvais rapports; ne répandez pas ceux que vous connaissez,—(c'est de la discrétion.)

2o. Si vous ne pouvez parler en bien de quelqu'un, au moins n'en parlez en mal,—(c'est de la bonne politique.)

3o. Ne parlez pas mal de quelqu'un derrière lui,—(c'est de la lâcheté.)

4o. Parlez des autres comme s'ils étaient présents; et parlez en ami de l'absent qui ne peut se défendre lui-même,—(c'est de la délicatesse.)

5o. Considérez-vous le défenseur du caractère de ceux qui sont absents comme vous voudriez qu'ils se constituent le vôtre en votre absence,—(c'est de la fraternité.)

DU COTÉ DES FEMMES VEUVES.

Première Veuve.—J'ai été heureuse en mariage, je puis l'être encore. Les maris valent mieux qu'on prétend. Je me remarierai.

Deuxième Veuve.—J'ai été malheureuse dans mon premier ménage; j'ai donc des chances de bonheur pour mon second. Je me remarierai.

Troisième Veuve.—J'ai été heureuse dans mon premier mariage, malheureuse dans mon second; il faut jouer la belle. Je me remarierai.

DU COTÉ DES HOMMES VEUF.

Premier veuf.—J'étais heureux en ménage. Oh! oui, je l'étais... Je ne pourrai l'être davantage. Je ne me remarierai pas.

Deuxième veuf.—Mon ménage était un enfer; me voilà délivré. Non, je ne me remarierai pas.

Troisième veuf.—Ça marchait mal dans mon premier ménage; encore un peu plus mal dans le second. Je ne suis pas curieux de savoir comment ça marcherait dans le troisième. Je ne me remarierai pas.

JOURNAL POUR TOUS

ALBUM LITTÉRAIRE.

Publié tous les Jendis à Ottawa, Ont.,

par P. NAP. BUREAU.

Toutes lettres, envois d'argent, etc., devront être adressés au soussigné.

P. NAP. BUREAU,
170 1/2 rue Sparks, Ottawa.